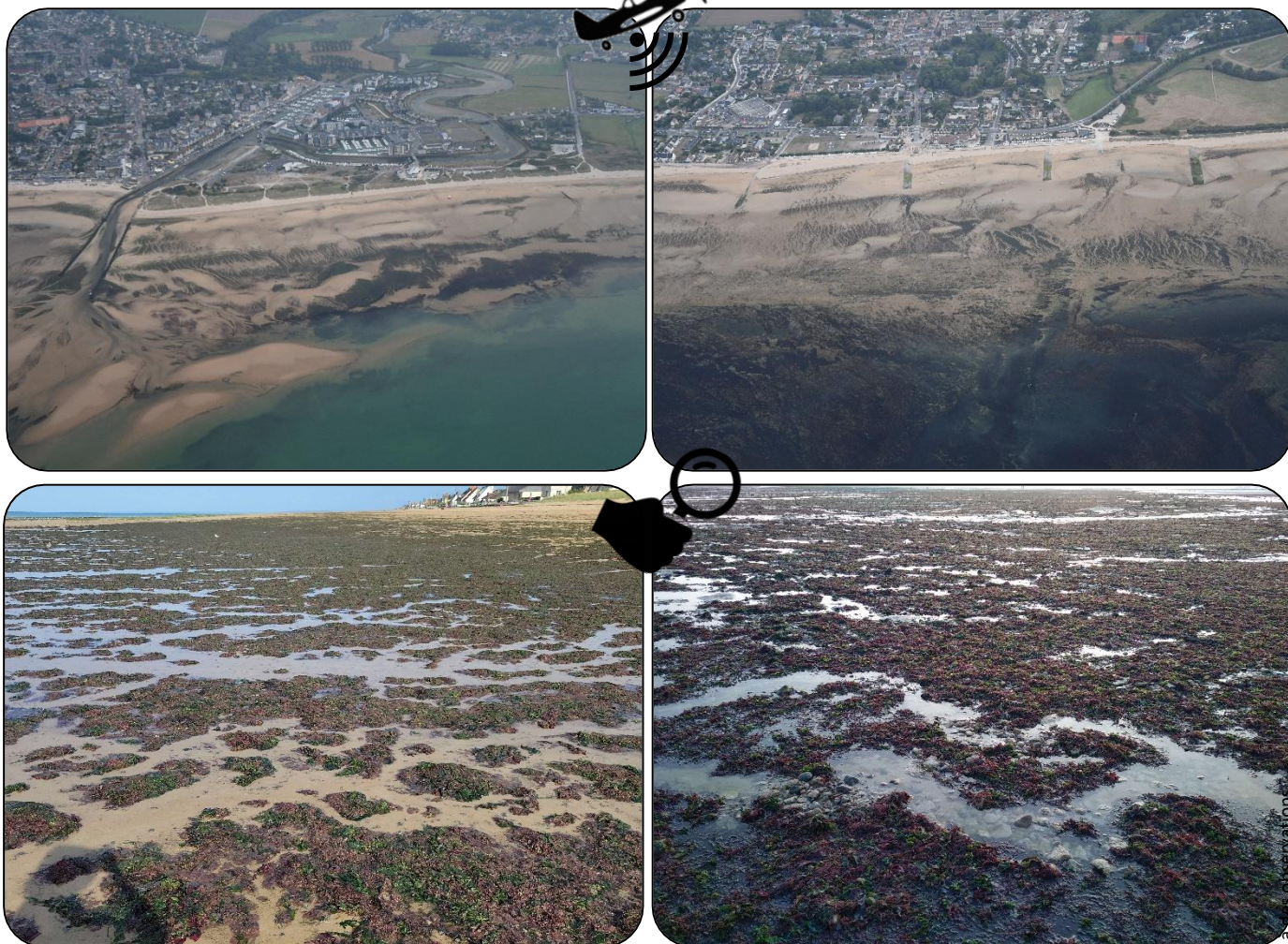


COURSEULLES-BERNIERES-SUR-MER



Les surfaces d'échouages d'algues vertes ont été relativement faibles en 2024 avec des dépôts peu denses et assez peu étendus. Davantage d'algues vertes ont été observées dans les échouages en début de saison (avec en moyenne environ 70 % d'ulves dans les dépôts) et les platiers rocheux étaient également colonisés par des algues vertes fixées. En fin de saison les échouages ont été majoritairement composés d'algues rouges.



10
%*



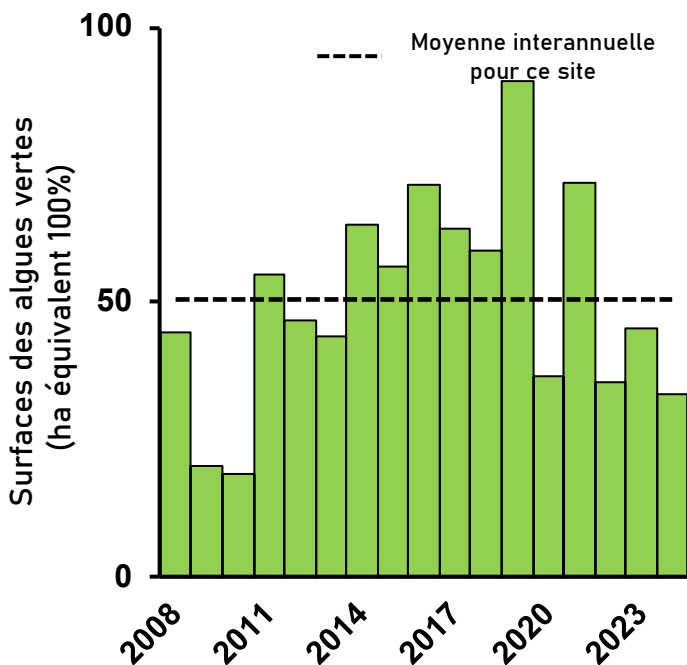
30
%*



60
%*

HISTORIQUE DES SURFACES D'ÉCHOUAGES

Sur le littoral normand, le suivi des échouages d'algues vertes (de type ulves) est réalisé depuis 2008. Suite aux records de 2019 et 2021, ce site a été peu impacté en 2022 en termes de surfaces d'échouages d'algues vertes.



FRÉQUENCE D'OCCURRENCE DES ÉCHOUAGES

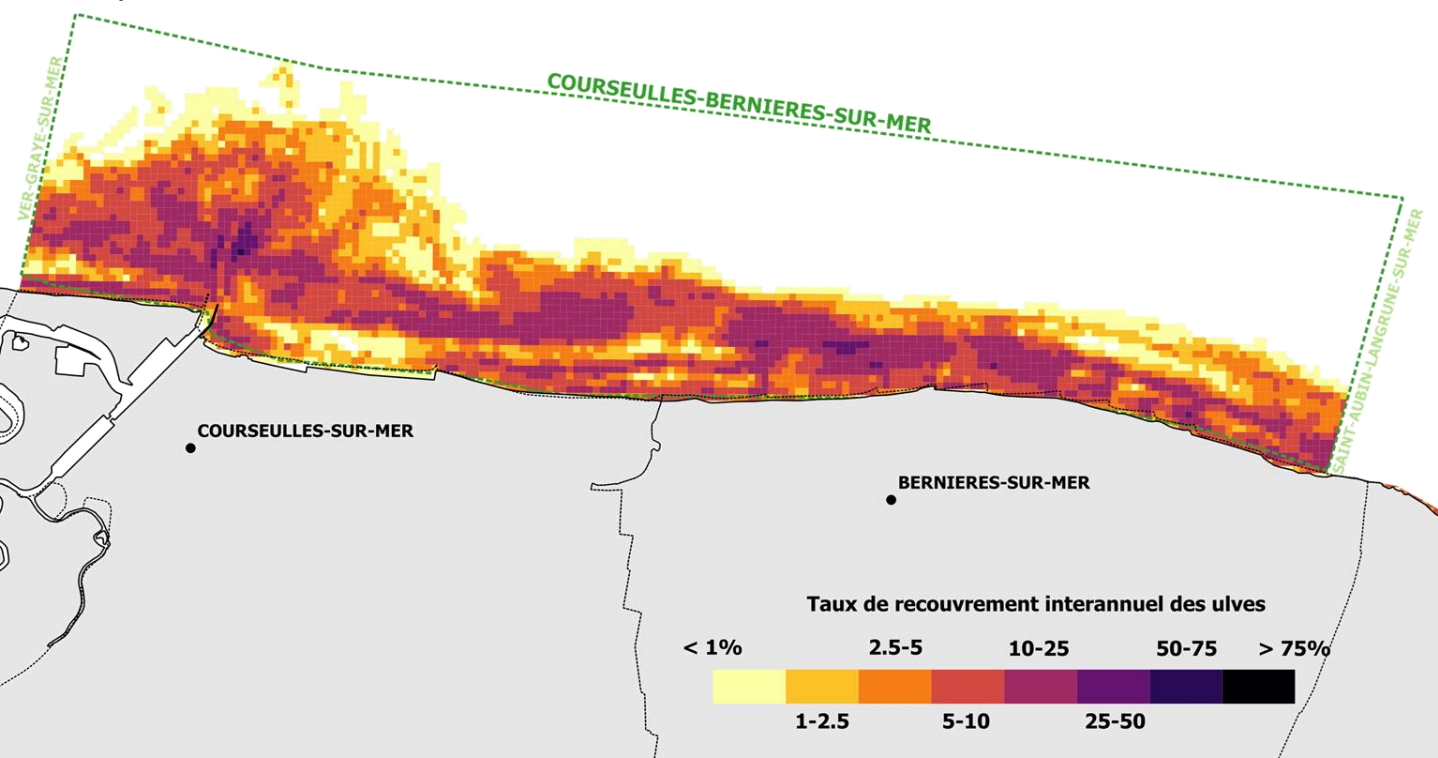
Dans le cadre du RCS (Réseau de Contrôle et de Surveillance), le littoral normand est survolé lors de 3 inventaires en mai, juillet et septembre. Lors d'un inventaire, un site est classé comme concerné par des échouages d'algues vertes lorsque les dépôts sont visibles sur les photographies aériennes et lorsque les observations de terrain attestent d'une proportion d'ulves supérieure à 30 % dans l'échouage. Ce site est l'un des plus touchés du littoral normand.

50

sur un total de 51 inventaires
(3 inventaires par an depuis 2008)

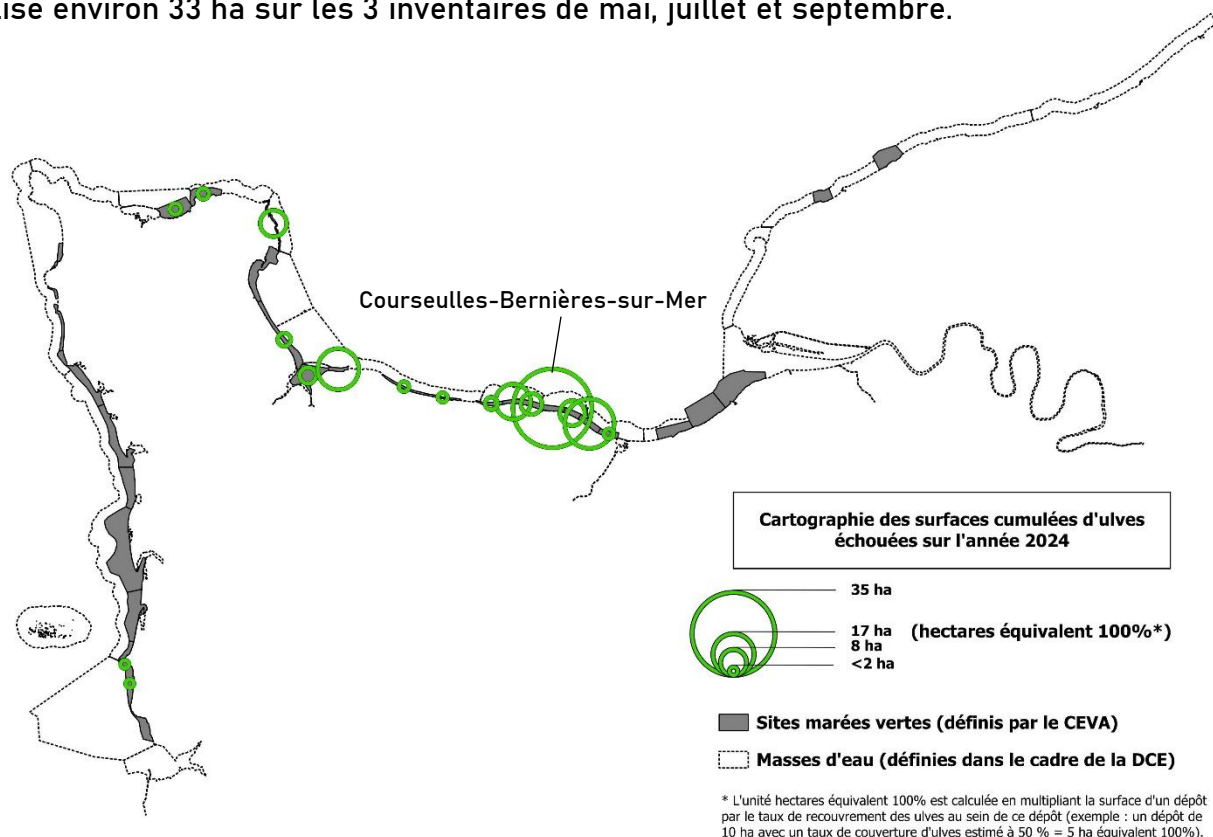
LOCALISATION DES DÉPÔTS

La cartographie de la fréquence des dépôts a été réalisée à partir de l'historique (depuis 2008) de la localisation des échouages d'algues, et des taux de recouvrement des ulves pour chacun des dépôts observés.



PROPORTION DES ÉCHOUGES D'ALGUES VERTES

Depuis 2022, les surfaces d'échouages sont faibles même si le site de Courseulles-Bernières-sur-Mer reste le site le plus contributeur en termes de surface échouées d'ulves. En 2024, ce site a totalisé environ 33 ha sur les 3 inventaires de mai, juillet et septembre.



INDICE ECOLOGIQUE « BLOOMS DE MACROALGUES OPPORTUNISTES »

Le suivi des échouages d'algues vertes est l'un des indicateurs pour évaluer la qualité des masses d'eau côtières dans le cadre de la DCE. Le site de Courseulles-Bernières-sur-Mer appartient à la masse d'eau FRHC13 (Côte de Nacre Est), dont l'indice écologique pour l'indicateur DCE « Blooms de macroalgues opportunistes » a été actualisé pour l'année 2024.

